

Que ledit comité soit autorisé à convoquer et interroger des témoins et à exiger la production de documents et de dossiers et à présenter à l'occasion des rapports, ainsi qu'à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner la publication; et à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer en conséquence.

Après débat, la question, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.

ORDRE DE RENVOI (Sénat)

Extrait des Procès-verbaux du Sénat en date du mercredi 18 mars 1964:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P.,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient désignés pour agir comme représentants du Sénat sur le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'enquêter et faire rapport sur le problème du crédit au consommateur, savoir: les honorables sénateurs Bouffard, Croll, Gershaw, Hollett, Irvine, Lang, McGrand, Robertson (*Kenora-Rainy River*), Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Thorvaldson et Vaillancourt; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer en conséquence.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.

ORDRE DE RENVOI (Chambre des communes)

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du mardi 24 mars 1964:

«Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Caron, il est ordonné,—Que les membres de la Chambre des communes désignés pour faire partie du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes afin d'enquêter et de faire rapport sur le problème du crédit de consommation soient: MM. Bell, Cashin, Chrétien, Clancy, Coates, Côté (*Longueuil*), Crossman, Deachman, Drouin, Greene, Grégoire, Hales, M^{11e} Jewett, MM. Macdonald, Mandziuk, Marcoux, Matte, McCutcheon, Nasserden, Orlikow, Pennell, Ryan, Scott et Vincent, et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.»

Le greffier de la Chambre,
LÉON-J. RAYMOND.